

Les intéressés constateront aussi, lorsqu'ils liront la réponse, que le leader du gouvernement au Sénat a dit qu'il est loin d'être établi que les résultats de l'étude effectuée par le conseil sont exacts; je signale qu'il s'agit précisément de l'organisme dont on nous a dit qu'il maintiendrait les prix bas. J'en conclus que le leader du gouvernement conteste la validité, l'efficacité et la justesse d'une étude faite par le Conseil dont on nous a dit qu'il serait l'organisme qui saurait garder les prix bas.

L'article du *Globe and Mail* se reporte à l'étude faite précisément par le Conseil dans laquelle on signale que c'est au Canada que le prix de 42 médicaments sur 177 est le plus élevé. Nous venons aussi au deuxième rang dans le monde quant au prix de 35 médicaments.

Lorsqu'il a adopté le projet de loi C-91, le gouvernement essayait-il d'aggraver encore davantage la situation?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je regrette; peut-être n'ai-je pas saisi la question. J'étais stupéfié par l'allusion au monde. Je ne sais pas si le sénateur parle de tous les pays au monde, ou de six autres pays auxquels il a fait allusion dans sa première question.

La mesure législative en question prévoit l'octroi obligatoire de licences. Je pense que si le sénateur se renseigne, il va constater qu'aucun de ces pays n'applique un système d'octroi obligatoire de licences.

Le sénateur Frith: Je crois que, si le sénateur se renseigne, ce n'est pas du tout ce qu'il va constater.

Le leader du gouvernement au Sénat va-t-il déposer au Sénat une copie du rapport de son cher comité d'examen dont il est question dans le *Globe and Mail*?

Le sénateur Murray: Je crois que c'est une étude qu'a fait faire mon cher comité d'examen, pour reprendre la terminologie du sénateur. Encore une fois, je vais envoyer une demande de renseignements sur cette question à M. Bouchard.

Le sénateur Gigantès: Ce n'est pas bien de se faire prendre à mentir, n'est-ce pas?

Le sénateur Murray: Je vous demande pardon?

Le sénateur Lynch-Staunton: Rétractez-vous!

Le sénateur Frith: Pour mettre l'accent sur...

Le sénateur Murray: J'invoque le Règlement, honorables sénateur.

Le sénateur Gigantès: Si le leader du gouvernement croit que je l'ai traité de menteur, je lui présente mes excuses.

Le sénateur Frith: Si je ne m'abuse, Votre Honneur, les règles auxquelles nous sommes assujettis ne permettent pas un rappel au Règlement à ce moment-ci.

Son Honneur le Président pro tempore: Un rappel au Règlement doit être soulevé durant l'étude des affaires courantes.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, je veux poser une question au leader du gouvernement au sujet de l'article auquel il a lui-même fait allusion. Il a parlé d'une lettre que le sénateur Pryor, de l'Arkansas, a écrite au représentant au commerce des États-Unis, Mickey Kantor. Cela concerne l'ALÉNA et nous éloigne donc du rapport du Conseil d'examen.

Dans sa lettre, le sénateur dit ce qui suit:

Je crains que ces ententes commerciales internationales nous empêchent d'utiliser les brevets pharmaceutiques comme moyen de limiter la hausse du prix des médicaments [. . .]

Remarquez, honorables sénateurs, qu'il a dit «limiter la hausse du prix des médicaments». Il aurait donc demandé au représentant au commerce des États-Unis d'examiner le projet d'accord commercial nord-américain afin de s'assurer qu'il ne risque pas de nuire au système américain de soins de santé.

Il a signalé que, selon une étude qui a été faite, les changements apportés aux lois canadiennes sur les brevets pourraient faire augmenter de 4 milliards de dollars sur dix ans le coût des médicaments pour les provinces, les compagnies d'assurance et les consommateurs. Voici un autre extrait de sa lettre:

Je crois comprendre que le représentant au commerce des États-Unis sous le gouvernement précédent (le gouvernement Bush) a fait pression sur le gouvernement du Canada pour l'amener à abandonner son système d'octroi de licences obligatoires pour les brevets pharmaceutiques [. . .] Ce système a été extrêmement avantageux pour les Canadiens [. . .]

Malheureusement, c'est chose du passé.

L'honorable Efstathios William Barootes: Comment pouvez-vous faire une telle déclaration et prétendre ensuite que nos prix ne se comparent pas à ceux qu'on trouve dans sept autres pays où l'octroi de licences obligatoires n'existe pas? Comment pouvez-vous citer cela comme une parole d'Évangile pour prouver que le système de licences obligatoires a été une réussite? C'est de deux choses l'une. On ne peut pas affirmer une chose et dire le contraire.

Le sénateur Thériault: Il a donné de bons résultats le temps qu'il a été en vigueur, jusqu'à ce que votre gouvernement le détruise.

Le sénateur Frith: Ce n'est pas une question de point de vue, sénateur. C'est la réalité et il n'y a rien de subjectif là-dedans. Vous n'avez pas écouté la question.

Le sénateur Barootes: Pour la simple raison que dans votre esprit, l'octroi de licences obligatoires n'était pas un mécanisme de contrôle des prix.